

Communiqué du Supérieur du District à tous les fidèles : à propos de la marche pour la vie – 9 janvier 2018

Publié le 9 janvier 2018
4 minutes

Chers fidèles,

Le 21 janvier prochain se déroulera à Paris la « **marche pour la vie** » en protestation contre les crimes de l'avortement et le projet de loi de la **PMA** (Procréation Médicalement Assistée), que le gouvernement voudrait soumettre au Parlement prochainement.

Que les fidèles qui le souhaitent n'hésitent pas à s'y rendre. L'initiative est certes louable, mais elle ne sera qu'un exutoire improductif si elle n'est précédée et accompagnée de nos supplications vers le Ciel. Car il faut être réaliste : humainement parlant, ces combats sont perdus tant les forces politiques, médiatiques et financières soutiennent les crimes contre Dieu et l'humanité que constituent les 220 000 avortements annuels officiellement recensés, sans prendre en compte les avortements thérapeutiques. C'est un véritable génocide favorisé et perpétré depuis plus de quarante ans. **Ce sont les sacrifices humains du XXI^e siècle, commis en blouse blanche.**

Si tout recours humain semble vain pour arrêter un tel génocide, il nous reste, plus que jamais, la possibilité de tourner nos regards vers le Ciel et d'implorer la miséricorde divine pour la France et ses dirigeants qui défigurent la « Fille aînée de l'Église ». Aussi, chers fidèles je vous invite tous à répondre à l'appel de vos prêtres qui, partout où cela sera possible, organiseront, le 20 janvier ou à la date la plus proche, **une veillée de prière réparatrice** avec la récitation du **chapelet** devant le Saint Sacrement exposé. Nous y prierons aux intentions suivantes :

- en réparation **pour les crimes abominables de l'avortement** ;
- pour **que Dieu nous préserve d'autres lois mortifères**, comme celles de la **PMA** ou de l'**euthanasie** ;
- pour **qu'Il redonne aux autorités ecclésiastiques la force et le courage** de rappeler avec clarté la gravité de l'avortement et des sanctions qu'encourent celles et ceux qui pratiquent de tels actes ou y participent ;
- pour **qu'Il suscite une élite politique catholique capable d'abroger les lois existantes et d'empêcher** avec efficacité celles envisagées ;
- pour qu'Il ait pitié des mères qui recourent à l'avortement, qu'Il les convertisse ainsi que tous ceux qui se rendent complices de ces crimes odieux.

J'encourage vivement ceux d'entre vous qui ne pourront se déplacer jusqu'à une de nos chapelles ou églises à réciter le chapelet chez eux en famille, à cette date du 20 janvier, et nos malades à offrir leurs souffrances à toutes ces intentions.

Rappelons-nous les paroles de Sœur Lucie de **Fatima** :

« La Très Sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, **a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire**. De telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations – il n'y a aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint Rosaire nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes .»

Ayons confiance en celle qui est « forte comme une armée rangée en bataille ». Elle a montré tout au long de l'histoire de l'Église combien sa maternelle assistance est efficace et puissante.

Rappelons-nous enfin ces paroles du Christ : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde ». L'Apôtre saint Paul s'en fera l'écho par ces mots : « Si Dieu est avec nous, qui est contre nous ?».

*Faisons donc monter avec ferveur nos prières vers Dieu. Comme le disait **sainte Jeanne d'Arc** : « À nous la bataille, à Dieu la victoire. »*

Que Dieu vous bénisse !

Abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du District de France de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Suresnes, le 9 janvier 2018

Source : La Porte Latine du 9 janvier 2018

Notes de bas de page

1. Sœur Lucie au Père Fuentes le 26 décembre 1957 [[↔](#)]
2. Évangile selon [saint Jean, XVI,33](#)[[↔](#)]
3. [Ro VIII, 31](#)[[↔](#)]